



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : SUD-Solidaires BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 24 Octobre 2018

COMITÉ D'ENTREPRISE D'OCTOBRE

Le coût du capital pompe nos salaires et nos emplois !

Projet d'augmentation de capital de BPCE SA

Toutes les décisions sont déjà actées. Le directoire de LC n'est qu'une simple chambre d'enregistrement grassement rémunérée pour exécuter. La direction nous explique qu'une augmentation de capital de BPCE est nécessaire pour qu'il puisse racheter à Natixis ses métiers d'Affacturage, de Cautions et garanties, Crédit-bail, Crédit à la consommation et Titres (vous savez, les fonds Natixis AM sur lesquels ils pompaient des commissions occultes qui nous ont valu la plus grosse amende jamais prononcée par l'AMF : 35 millions d'€ !!!).

L'achat par BPCE SA à Natixis pour 2,7 milliards viserait à diminuer la taille du bilan de Natixis, ces activités étant gourmandes en ressources bilanciellées. Mais la véritable raison est à chercher un peu ailleurs ... En effet, c'est surtout la gestion d'actifs si chère à Natixis qui explique leur motivation (Natixis gère entre 800 et 1000 milliards d'actifs à travers le monde). D'ailleurs, M. Mignon s'en explique (à minima) dans son dernier communiqué (université d'été de BPCE).

D'après la direction de Loire-Centre, ce dit projet permettrait au Groupe BPCE SA :

- De proposer une meilleure articulation des offres et de l'expérience client (de quelle expérience parle t'on, quand on voit qu'ils proposent surtout des produits à l'espérance de rendement négative une fois les frais décomptés ... ?).
- D'accélérer la mise en marché de solutions à forte valeur ajoutée (rêver de grosses marges dans un contexte de taux de rendement proches de zéro, cela s'apparente à une forme d'innocence court-termistes vouée à un échec certain à moyen terme ... Quoi qu'il en soit, ce n'est bon ni pour les salariés, ni pour les clients.).
- D'optimiser la qualité de réponse aux nouvelles attentes des clients, et notamment aux usages digitaux.

 Depuis sa création, Natixis a cumulé 8 Md€ de pertes supportées par les banques de détail du Groupe BPCE.

Synthèse des résultats financiers au 30/09/2018

Résultat net 48 M€ : Premier exploit réalisé par les salariés qui, en dépit des vents contraires et le discours alarmiste des dirigeants, permettent à notre entreprise de faire progresser le résultat net de 3,6 M€ par rapport à 2017.

PNB 232,8 M€ : Deuxième exploit à mettre aussi au profit des salariés, le PNB est en avance de 4,44 M€ par rapport au budget saisonnalisé.



Frais de gestion (comprendre « salaires »), moins 6 M€ : à mettre au compte de la direction. Les difficultés quotidiennes, du sous-effectif récurrent, permettent d'économiser sur le dos du personnel près de 6 M€.

Projet de Rattachement de la BAD à la DMPAP qui devient la Direction du Développement

A l'heure de la transformation du mode de relation avec notre clientèle dite « omnicanal » et dans un perpétuel souci d'efficacité commerciale et d'organisation, voici les principales évolutions envisagées par la direction :

- La Direction du Marché des Particuliers et Associations de Proximité (DMPAP) devient la Direction du Développement,
- La Direction de la Banque à Distance (BAD) devient la Direction de Groupe Multimédia rattachée à la Direction du Développement,
- Le Département Etudes et Pilotage devient le Département Pilotage et DATA.

La direction confirme :

- La « disparition » du poste de Directeur du site du CRC (poste vacant depuis 2 ans),
- La suppression de 2 postes de Moniteur CRC et la création d'un poste de Moniteur des Ventes rattaché à la Direction Groupe Multimédia,
- La transformation du poste de Gestionnaire outils banque à distance en Gestionnaire pilotage et outils CRC.

On ne sait toujours pas si les activités du CRC seront impactées : vos élus Sud-Solidaires regrettent « le flou » autour des appels entrants des clients, appels qui seraient basculés en agence au 1^{er} janvier 2019 ... A suivre !

Projet d'ajustement d'organisation de la Direction des Risques

Dans un souci de renforcer la polyvalence, la réactivité sur l'analyse des dossiers crédits, la capacité de prise en charge des projets risques ainsi que des contrôles permanents, la direction envisage la création du Département Données Monitoring et Reporting Risques en lieu et place de l'Unité Pilotage et Monitoring. Ce dernier sera renforcé d'un chef de projet Risques. Le Département « coordination et risque transverses » se voit quant à lui amputé d'un poste de chef de projet Risques. Toutes ces évolutions se feront à iso-effectif.

Projet d'ajustement d'organisation du Département Sécurité Financière de la Direction de la Conformité

Le renforcement des exigences réglementaires et l'augmentation des tâches à réaliser (contrôle, analyse ...) conduisent la direction à créer un poste d'Analyste Conformité. C'est à souligner, car la plupart des réorganisations se traduisent très souvent par des suppressions de postes ... L'augmentation pérenne et significative de l'activité de cette Direction ainsi que la peur du gendarme (nous rappelons que l'ACPR a mis il y a 4 ans une amende d'1M€ à la CE LR pour les carences de son dispositif anti-blanchiment) sont donc les seuls à même de vaincre l'attraction obsessionnelle de la course à la rentabilité !

Dimension Conseil / postes vacants / heures supplémentaires

- A fin septembre, 155 agences sont déployées en « Dimension Conseil », 38 restent sous l'ancien format, 2 sont déjà planifiées.
- 51 postes sont toujours vacants sur le territoire dont 43 dans le réseau. La direction nous dit avoir pris toute la mesure de cette situation dégradée, et s'efforce à tout mettre en œuvre pour éviter la surcharge de travail qu'engendre le sous-effectif permanent.
- Loire Centre compte 1629 CDI au 30 septembre, plus 9 CDI par rapport à fin Août mais encore moins 5 CDI par rapport au 01/01/2018, et surtout moins 102 CDI par rapport au 01/01/2017 ... Rassurez-vous, la direction met tout en œuvre pour éviter de vous payer pour la surcharge de travail ...
- Le travail syndical de conviction de Sud-Solidaires commence à porter ses fruits : 2760 heures supplémentaires remontées au 30 septembre (+ 74% par rapport à l'an dernier à la même période) mais parallèlement encore beaucoup trop d'heures qui ne sont toujours pas déclarées !

Projet de regroupement de points de vente sur l'aire urbaine de Bourges

1 fermeture d'agence, 1 poste supprimé et des portefeuilles de clients qui gonflent !

La direction s'appuie sur plusieurs éléments pour modifier son schéma de distribution (agences, effectifs, postes, portefeuilles) à l'échelle de l'aire urbaine de Bourges : changement de mode de relation avec nos clients (de plus en plus distanciés), proximité de certaines agences entre elles, dernières rénovations de ces dernières, étude des trajets domicile/travail des clients, étude de la concurrence, étude démographique et économique (revenu moyen par foyer fiscal).

L'approche microéconomique de la direction conclue qu'il faut :

- ✓ « Regrouper » les agences de « Bourges Sembat » et de « Bourges Carrefour », comprenez par-là : **fermeture de Bourges Sembat** (suppression de 3 Postes : 1 DA, 2 CC), création d'un poste d'un CC Part à Bourges Carrefour,
- ✓ « Ajuster » l'effectif de l'agence de St Germain du Puy (Poste d'ACP est supprimé), et rattacher cette dernière à Bourges Carrefour,
- ✓ Créer un poste de CC à Bourges République,
- ✓ Créer un poste de CC à Bourges Pelvoysin et transformer le poste de CCo en CC Part,
- ✓ Transformer le poste de DAA adjoint de Bourges Aéroport en poste d'ACP,
- ✓ Transformer le poste de CC Patrimonial de Bourges Aéroport en poste de CC.

Toutes ces transformations interviendront au moment de la réouverture de Bourges Pelvoysin (actuellement délocalisée dans les locaux provisoires de la rue Parmentier) et de l'aménagement de Bourges carrefour.

L'addition de ces changements est salée : On supprime 1 DA, 1 DAA, 1 CCP, 1 CCo au profit de 3 CC. Au passage, la direction en profite également pour « redimensionner » les portefeuilles des collègues, et ce pour bon nombre des agences de l'agglomération. Il s'agit là de la botte secrète de la direction, en augmentant le nombre de DME à gérer, la perte de clients serait marginale !

Pourtant, en regardant de plus près, on s'aperçoit que Bourges Sembat est une agence tout à fait viable (bons résultats commerciaux, part variable non négligeable, labels qualité décernés). Nous savons maintenant que pour les dirigeants, la survie d'une agence dépend uniquement du ratio PNB/ETP. Si le ratio PNB/ETP n'augmente pas assez vite, on ne conserve rien, on ferme ! Vos élus Sud-Solidaires ne sont pas surpris par ces choix économiques. Effectivement, lors de la présentation du POS 2018-2020, la présidente avait prévenu tout le monde : il n'y aura pas de fermetures d'agences dans le milieu rural mais en revanche des « regroupements ... heu ... fermetures » dans le milieu urbain.

Après l'agglomération de Chartres (fermeture de Lucé Arcades) et celle de Bourges, à qui le tour ?

Vos représentants Sud-Solidaires : Daniel GEORGELIN - Isabelle LEFEBVRE - Damien PINSAULT - Florence MOULIE - Tristan GUERIN - Lydie MILCENT - Alain QUESNE - Daniel MIHALYI - Cécile GAMBERT - Philippe RENAUS.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / Sud-Solidaires